Revue de la presse arménienne du 05 au 07 octobre 2019

La Cour constitutionnelle se prononcera sur l'avenir de son Président dans un délai de 30 jours/ La presse revient sur l'adoption du projet parlementaire appelant la Cour constitutionnelle à remplacer son président, Hrayr Tovmasyan. La Cour constitutionnelle devra ainsi discuter de l'appel et y répondre dans un délai de 30 jours. Tovmasyan sera limogé si au moins six des neuf juges de la Cour votent contre lui. Le président du Parlement, Ararat Mirzoyan, a déclaré que la majorité parlementaire accepterait toute décision prise par la Cour.

Erevan réagit à la déclaration d'Ilham Aliyev/ La presse indique qu'au forum Valdai, le Président d'azerbaïdjanais, Ilham Aliyev, a répondu à la déclaration du Premier ministre arménien, Nikol Pashinyan, « *le Haut-Karabakh c'est l'Arménie. Point barre* » (cf. revue du 06 au 07 août 2019). Ilham Aliyev a déclaré que le Karabakh était « *une terre historique de l'Azerbaïdjan* » et que « le *Karabakh c'est l'Azerbaïdjan. Point d'exclamation* ». Le Président azerbaïdjanais a également indiqué qu'il n'existait pas de « *peuple du Haut-Karabakh* ». Le Ministère arménien des Affaires étrangères (MAE) a réagi à cette déclaration d'Ilham Aliyev en indiquant qu'il n'y avait « *rien de nouveau dans le discours du Président de l'Azerbaïdjan* » et que la position « *maximaliste* » de l'Azerbaïdjan restait invariable malgré les accords obtenus récemment entre les parties qui présumaient la préparation des peuples à la paix. D'après le MAE arménien, « *les approches maximalistes de l'Azerbaïdjan et la déshumanisation du peuple du Haut-Karabakh constituent une menace pour la sécurité de la population de la région* ». Le MAE arménien a rappelé que la formule suggérée par Nikol Pashinyan voulant que le règlement soit acceptable pour les peuples d'Arménie, du Haut-Karabakh et d'Azerbaïdjan avait pour objectif d'amener l'engagement même de préparer les peuples à la paix sur une plateforme plus concrète. « *En réponse à cette proposition de la partie arménienne le Président azerbaïdjanais n'a fait aucune référence à la nécessité d'un règlement pacifique pour les peuples de la région, et il a même remis en question l'existence du peuple du Haut-Karabakh vivant dans sa patrie historique* ». Selon le MAE arménien, l'Arménie est convaincue que le règlement pacifique du conflit et la victoire de la démocratie dans la région n'ont pas d'alternative et, à cet égard, une grande importance est accordée à la réalisation de l'engagement visant à préparer les peuples à la paix.

Attaque sur la rédaction d'un media dirigé par la sœur du Président contesté de la Cour constitutionnelle / La presse indique que la rédaction du site Hayeli.am a été attaquée par 4 personnes qui ont jeté des œufs sur la porte de la rédaction en demandant la fermeture du media. Les agresseurs étaient mécontents de l'article « *La réponse tardive mais puissante d'Aliyev à Pashinyan* » dans lequel le media rendait compte de la récente déclaration du Président azerbaïdjanais, suggérant qu'en faisant cette déclarations lors d'un forum en présence de Vladimir Poutine, Ilham Aliyev tente de montrer que Moscou est favorable au point de vue de Bakou. Notons que ce media est dirigé par la sœur du Président contesté de la Cour constitutionnelle. Rappelons que ce media a été convoqué pour des clarifications après avoir publié un article qui, citant des sources anonymes, affirmait que peu de temps avant sa mort, l'ancien chef de la police, Hayk Harutyunyan, s'était plaint à une autre personne qu'il était soumis à la pression des autorités pour qu'il fasse un faux témoignage incriminant contre Kocharyan.

Congrès mondial sur les technologies de l'information à Erevan/ Les médias rendent compte du lancement du Congrès mondial sur les technologies de l'information (WCIT) qui se tient du 6 au 9 octobre à Erevan et aborde des sujets comme l'intelligence artificielle, la réalité virtuelle, les villes intelligentes, la cyber-sécurité, le changement climatique, etc. A l'occasion du lancement de cet évènement, le Premier ministre, Nikol Pachinian, a fait un discours de bienvenue dans lequel il s'est dit fier que pour la première fois en 40 ans d'histoire du WCIT, le Congrès se tienne dans un petit pays comme l'Arménie. Nikol Pachinian a rappelé que l'Alliance mondiale pour les technologies de l'information et des télécommunications représentait 90% de la communauté mondiale des TIC et influençait souvent les politiques publiques internationales. D'après lui, la décision de l'Alliance de tenir le Congrès à Erevan confirme, sans aucun doute, le statut de l'Arménie en tant que nœud technologique mondial.

Le Président arménien en visite officielle en Serbie/ La presse indique que le Président arménien, Armen Sarkissian, est arrivé en Serbie pour une visite officielle au cours de laquelle, il rencontrera les hauts dirigeants serbes, dont le Président, Aleksandar Vučić, la Première ministre, Ana Brnabić, la Présidente du Parlement, Maja Gojković, et sa Sainteté, le Patriarche Irinej. L'ordre du jour de la visite comprend également des visites dans les institutions scientifiques, technologiques et éducatives du pays, ainsi qu'une réunion avec les représentants de la communauté arménienne. Le Président Sarkissian visitera également le monument dédié à la mémoire des pilotes serbes de l'avion écrasé qui avait fourni une aide à l'Arménie lors du tremblement de terre de Spitak en 1988.

L'Arménie se munit de nouveaux équipements de lutte contre les incendies/ Le Ministre des Situations d'urgence, Felix Tsolakyan, a déclaré que son Ministère recevrait en novembre 22 nouveaux fourgon d'incendie japonais et 26 unités de matériel russe. Le Ministre a noté que le nombre d'incendies dans le pays était en augmentation. Selon lui, au cours des 9 premiers mois de 2019, il y a eu 3031 incendies de plus par rapport à la même période de l'année précédente. D'après le Ministre, son Ministère a besoin des hélicoptères pour la lutte contre les incendies, l'évacuation et les opérations de recherche et de sauvetage en terrain élevé et en forêt. Felix Tsolakyan a indiqué avoir trouvé « *une bonne option* » pour l'achat de quatre hélicoptères qui serviraient pour la lutte contre le feu et l'évacuation. Il a également souligné que l'Arménie avait conclu des accords avec la Géorgie et l'Iran qui fournissaient un soutien aérien si nécessaire pendant les opérations de lutte contre les incendies.

Lancement du recensement pilote de la population/ Le quotidien *Joghovourd* rend compte du lancement du recensement pilote de la population dont l'objectif est de tester le questionnaire, ainsi que d'autres outils méthodologiques et fonctions organisationnelles du recensement général prévu en 2020. Le quotidien indique également que selon les données officielles, au moment du 1er juillet 2019, la population permanente de l'Arménie atteignait 2 millions 961 000 personnes, ce qui veut dire qu'elle a diminué de 8200 par rapport à l'année dernière.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** *Hraparak*-***quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** *Joghovourd*-***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.